

Le 15 janvier 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le jeudi 15 janvier 2015, de 16 h 00 à 16 h 10 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère (absente)
Mme Hélène Dumont, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution pour une demande de financement par marge de crédit
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

2. Résolution pour une demande de financement par marge de crédit

029-2015
CONSIDÉRANT

que la municipalité a le projet d'étude préliminaire d'assainissement des eaux usées en cours;

CONSIDÉRANT

que cette étude préliminaire demandera à la municipalité de déboursier certains frais à même ses fonds;

CONSIDÉRANT

que la municipalité devra procéder au paiement de ses dépenses quotidiennes;

CONSIDÉRANT

que la municipalité a des comptes à recevoir qui ne peuvent être réglés dans un court délai;

CONSIDÉRANT

que la municipalité a la possibilité de faire une demande de marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraka;

CONSIDÉRANT

que les conditions d'une marge de crédit sont :

- Marge de crédit de 200 000 \$,
- Déboursé au compte opération par tranche de 2 500 \$,
- Remboursement quotidien par tranche de 2 500 \$,
- Intérêt calculé au taux préférentiel majoré de 0.50%,

030-2015
EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accepte l'offre de financement de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, sous forme de marge de crédit pour un montant de 200 000 \$ et mandate M. Jean Dallaire, maire et Mme Anne Desjardins, secrétaire-trésorière à signer les documents pertinents.

4. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

5. Clôture et levée de la séance

031-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 16 h 10.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière